

Essence et fondation

Pablo Carnino

Volume 9, Number 2, Summer 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026686ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026686ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

ISSN

1718-9977 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Carnino, P. (2014). Essence et fondation. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 9(2), 190–204. <https://doi.org/10.7202/1026686ar>

Article abstract

Orthodoxy in the flourishing literature about grounding has it that the notion cannot be analysed with or expressed in terms of any other notion. Similarly, a form of primitivism is taken to be quite plausible about the notion of essence ever since Kit Fine's seminal article on the topic. This forces philosophers (Kit Fine, *inter alia*) that use the two notions into a doubly primitivist position. My main aim here is to put forward a definition of grounding in terms of essence. I will first present the positive account and then show how it can handle a variety of objections. The upshot of such an approach if successful should be obvious : the philosophers that accept grounding as a primitive notion in their theorizing need not do so anymore, at least provided that they also helped themselves to a notion of essence (or objectual definition). For those who were reluctant to use grounding talk because it was allegedly undefinable my defining grounding in terms of essence eliminates *ipso facto* their reason for being skeptic.

Tous droits réservés © Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, 2014



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

ESSENCE ET FONDATION

PABLO CARNINO

DOCTORANT EN PHILOSOPHIE, UNIVERSITÉ DE GENÈVE

RÉSUMÉ :

L'orthodoxie dans la littérature florissante au sujet de la fondation (*grounding*) suggère que cette notion ne peut être analysée ou exprimée en terme d'aucune autre. Par ailleurs, le primitivisme à propos de l'essence est considéré comme très plausible depuis l'article influent de Kit Fine à ce sujet¹. Cela contraint les philosophes qui emploient ces deux notions à accepter une position doublement primitiviste. Mon objectif principal est de proposer une définition de la fondation en terme d'essence. Je commencerai par présenter la conception positive en question, puis je montrerai la façon dont elle répond à un certain nombre d'objections à son encontre. L'apport d'une telle approche, si elle est couronnée de succès, devrait être évident : les philosophes qui acceptent la fondation comme notion primitive n'auront plus à le faire, pour autant qu'ils emploient déjà la notion d'essence. Pour ceux qui refusaient de parler de fondation sous prétexte que la notion était indéfinissable, la présence d'une définition éliminera *ipso facto* leur raison d'être sceptique.

ABSTRACT:

Orthodoxy in the flourishing literature about grounding has it that the notion cannot be analysed with or expressed in terms of any other notion. Similarly, a form of primitivism is taken to be quite plausible about the notion of essence ever since Kit Fine's seminal article on the topic. This forces philosophers (Kit Fine, *inter alia*) that use the two notions into a doubly primitivist position. My main aim here is to put forward a definition of grounding in terms of essence. I will first present the positive account and then show how it can handle a variety of objections. The upshot of such an approach if successful should be obvious: the philosophers that accept grounding as a primitive notion in their theorizing need not do so anymore, at least provided that they also helped themselves to a notion of essence (or objectual definition). For those who were reluctant to use grounding talk because it was allegedly undefinable my defining grounding in terms of essence eliminates *ipso facto* their reason for being skeptic.

INTRODUCTION

Une célèbre notion en métaphysique indique ce qui fait d'une chose ce qu'elle est. Parler des aspects qui font d'une chose *ce qu'elle est*, ou qui déterminent son identité, revient à parler de l'*essence* de la chose en question. Une notion moins célèbre, mais récemment très exploitée en métaphysique, transmet l'idée selon laquelle certains faits obtiennent en vertu d'autres faits. On parle de *fondation*² quand on cherche à savoir quels faits obtiennent *en vertu de*³ quels autres faits. Pour ne donner que quelques exemples : de nombreux philosophes sont d'avis que si une action est bonne, elle l'est en vertu du fait qu'elle maximise l'utilité, le bonheur ou la satisfaction des préférences. On dit aussi que si le vase est fragile, il l'est en vertu de sa composition moléculaire, ou même de sa structure atomique. Cette relation explicative spécifique est adoptée comme primitive par la plupart des philosophes qui théorisent à son sujet⁴. L'orthodoxie veut que les candidats naturels pour définir la fondation, tels que la survenance, les contre-factuels ou encore l'essence, soient voués à l'échec. Je remets en question ce dictat en présentant une définition de la fondation en terme d'essence. La définition que j'avance est tirée d'un article de Fabrice Correia⁵ dans lequel il présente une série de définitions possibles de la fondation en terme d'essence et les évalue en considérant certaines des objections que je présenterai. Je précise toutefois que la définition en question n'est pas officiellement acceptée par Correia. Kit Fine⁶ a suggéré qu'une telle définition était problématique pour plusieurs raisons. Je montrerai comment la définition proposée résiste aux objections avancées par Fine. Ensuite, j'explorerai de nouvelles objections à l'encontre de la définition proposée. Je conclurai que cette définition est en tout cas une excellente candidate et que son plus sérieux défaut semble être qu'elle implique le nécessitarisme de la fondation, une thèse qui, bien qu'extrêmement répandue chez les théoriciens de cette notion, souffre de quelques contre-exemples dont je discuterai le bien-fondé.

L'apport d'une telle définition, si celle-ci est correcte, devrait être évident : les philosophes qui acceptent la fondation comme notion primitive n'auront plus à le faire, pour autant qu'ils emploient déjà la notion d'essence. Pour ceux qui refusaient de parler de fondation sous prétexte que cette notion était indéfinissable, la présence d'une définition éliminera *ipso facto* leur raison d'être sceptique.

Avant d'aborder la définition qui m'intéressera tout au long de cet article, certaines clarifications s'imposent concernant les rapports entre essence et fondation. Ces notions ont en tout cas un point commun évident qui peut laisser entendre que définir l'une en terme de l'autre est une bonne stratégie; je veux bien sûr parler de leur force modale. En effet, si un objet a une propriété essentielle, il est alors métaphysiquement nécessaire que cet objet ait cette propriété. De plus, si x fonde y , alors l'implication « si x alors y » est métaphysiquement nécessaire. Ainsi ces deux notions entretiennent un lien systématique avec la notion de nécessité métaphysique. Par ailleurs, plusieurs théoriciens de la fondation ont exprimé, d'une manière ou d'une autre, l'idée selon laquelle la fon-

dation était liée à l'essence⁷. Ces philosophes explorent de manières diverses les rapports entre une notion explicative particulière et une notion définitionnelle spécifique. D'une manière générale, il me semble que ces philosophes sont tentés par l'idée voulant que les chaînes d'explications doivent s'arrêter quelque part ou être soutenues par quelque chose, et que la nature des choses, c'est-à-dire leur essence, est une excellente candidate pour jouer ce rôle. Une autre raison de penser qu'une approche de la fondation qui exploite la notion d'essence est une bonne piste est que plusieurs des exemples de fondation semblent évoquer des connexions dans la nature de certaines propriétés. Par exemple, il y a un lien entre la nature de la propriété d'être coloré et celle d'être rouge : le premier est un déterminable et le second un déterminé de ce même déterminable. Ce lien est d'une certaine manière la base de la relation de fondation entre le fait que la balle est colorée et le fait qu'elle est rouge. Évidemment, constater ce genre de lien n'est pas une raison suffisante pour adopter la définition que je vais proposer, puisque Fine rejette cette définition tout en acceptant le lien systématique entre essence et fondation.

DÉFINITION ET PRÉCISIONS

La définition qui va suivre exprime la fondation à l'aide d'un prédicat relationnel flanqué d'expressions pour des faits⁸, comme suit : « le fait que Sam est triste est fondé dans le fait que le cerveau de Sam est dans tel ou tel état. » La thèse selon laquelle cet usage est le mode fondamental d'expression de la fondation est appelée *prédicationisme* et s'oppose à l'*opérationisme*⁹ qui exploite, comme son nom l'indique, un opérateur flanqué de phrases, comme suit : « Sam est triste parce que son cerveau Sam est dans tel et tel état. » Mon usage du prédicat à la place de l'opérateur ne représente aucun engagement officiel, et j'espère pouvoir rester neutre sur la question de la forme canonique de la fondation¹⁰. La grande majorité des choses que je dirai s'applique également, moyennant quelques modifications, à une définition opérationiste qui aurait une structure similaire :

D_{pred} f est fondé dans f_i, f_{ii}, \dots

ssi (déf.)

f_i obtient & f_{ii} obtient & \dots ,¹¹ et

ii) L'implication suivante fait partie de la nature de f : si f_i obtient & f_{ii} obtient & \dots , alors f obtient.

La définition utilise f, f_i, f_{ii}, \dots comme des noms arbitraires pour des faits. Mais il est assez simple de voir comment (D_{pred}) s'applique à des cas spécifiques. Prenons le rapport entre un fait moral et les faits non moraux correspondants. Le fait que l'action de Sam est bonne est fondé, diront certains, dans le fait qu'elle maximise l'utilité. Ce lien de fondation signifie, par (D_{pred}), (a) que le fait que l'action de Sam maximise l'utilité obtient et (b) que l'implication suivante fait partie de la nature du fait que l'action de Sam est bonne : si le fait que l'action de Sam maximise l'utilité obtient, alors le fait que l'action de Sam est bonne

obtient. La première condition semble tout à fait innocente, pour autant qu'on ne conçoive pas l'obtention d'un fait comme une redondance nocive. Et, le cas échéant, on peut aisément remplacer les faits par des états de choses¹² pour éviter la redondance.

La deuxième clause, quant à elle, requiert l'application de la notion d'essence à des faits. En principe, une fois que l'on accepte l'idée que les objets ont une essence et que les faits sont des objets, l'idée que les faits ont une essence s'ensuit¹³. Mais il y a quand même quelques considérations en faveur de l'idée selon laquelle même des objets spéciaux comme les faits ont une essence. Il y a en tout cas deux raisons d'accepter ce type d'essence. La première est que, comme je l'ai dit, citer l'essence de Socrate, c'est mentionner les aspects de Socrate qui font de lui ce qu'il est. Ainsi, si je peux distinguer un fait, par exemple f_{iv} , d'un autre fait, par exemple f_v , alors il semble qu'il y ait des aspects du fait f_{iv} qui font de lui ce qu'il est. Une autre raison est simplement notre intuition selon laquelle les faits, à l'instar des objets, ont des propriétés plus importantes que d'autres, dans un certain sens. On dit par exemple que même si Socrate a la propriété d'être humain et celle d'être philosophe, l'une de ces propriétés est attachée à lui « plus intimement »¹⁴. De même, f_{iv} possède à la fois la propriété d'obtenir si la proposition correspondante est vraie, et celle d'être évoqué dans ce texte, mais la première propriété lui semble « plus intimement » attachée. Pour prendre un exemple plus concret : le fait que Barack Obama est le président des États-Unis a la propriété, entre autres, de me faire plaisir (admettons) et il a également la propriété de parler de Barack Obama. Mais la première propriété ne semble pas aussi intimement liée au fait en question que la deuxième. En résumé, le genre d'intuitions qui nous motivent à parler de la nature des objets se retrouve à propos de la nature des faits. Par ailleurs, Fine accepte explicitement la notion d'essence d'un fait dans l'extrait¹⁵, alors qu'il argumente contre une définition du genre de (D_{pred}) .

LES OBJECTIONS DE FINE

Fine oppose quatre objections principales au projet de définir la fondation en terme d'essence. La première est simplement qu'une telle définition ne saurait distinguer le fondement¹⁶ pluriel f_{iv}, f_v du fondement conjonctif singulier $(f_{iv} \& f_v)$. Un tel manque de capacité expressive serait bien sûr problématique, car on pense typiquement que $(f_{iv} \& f_v)$ est fondé dans f_{iv}, f_v . Par substitution des fondements pluriels par le fondement conjonctif, on obtiendrait $(f_{iv} \& f_v)$ est fondé dans $(f_{iv} \& f_v)$, ce qui constituerait une violation du principe d'irréflexivité¹⁷. Mais ce problème ne se présente simplement pas pour (D_{pred}) , car l'utilisation du terme de succès « obtient » permet de distinguer le fondement singulier « $(f_{iv} \& f_v)$ obtient » des fondements pluriels « f_{iv} obtient » et « f_v obtient ».

Par ailleurs, pour que le résultat indésirable « $(f_{iv} \& f_v)$ est fondé dans $(f_{iv} \& f_v)$ » soit dérivé de (D_{pred}) il faudrait, par application de la deuxième clause, que l'implication suivante fasse partie de la nature du fait que $(f_{iv} \& f_v)$: si $(f_{iv} \& f_v)$ obtient, alors $(f_{iv} \& f_v)$ obtient. Il faut noter que le problème se généraliserait alors à tous les faits qui obtiennent, et que (D_{pred}) aurait pour conséquence désas-

treuse la réflexivité de la fondation, ce qui impliquerait une foule de contre-exemples à l'asymétrie. Mais ces considérations sont étroitement liées à la deuxième objection, et puisque la réponse sera la même, j'introduis la deuxième objection sans attendre : une définition de la fondation en terme d'essence prédira que $(f_{iv} \& f_{iv})$ fonde f_{iv} , parce que l'implication suivante fait partie de la nature de f_{iv} : si $(f_{iv} \& f_{iv})$ obtient, alors f_{iv} obtient. Une manière naturelle et peut-être suffisante de répondre à ces objections est que l'on voit mal pourquoi la nature d'un fait atomique comme f_{iv} contiendrait des informations sur des faits conjonctifs. Parallèlement, on voit mal en quoi il relève de la définition d'un fait conjonctif comme $(f_{iv} \& f_v)$ que s'il obtient, alors il obtient. Si l'on accepte ce genre d'essentialité, pourquoi ne pas dire que c'est dans la nature de Socrate que s'il existe, alors il existe, ou encore que s'il existe, alors il existe *et* il existe? Ma première réaction est la suivante : si ces attributions concernant la nature d'un individu sont inacceptables, elles le sont tout autant à propos de faits individuels. L'implication « si Sam est triste alors Sam est triste » a bien plus à voir avec le fonctionnement de « si... alors... » qu'elle n'a à voir avec le fait que Sam est triste; ce fait est évidemment à propos de Sam et de sa tristesse. En laissant de côté les intuitions un instant, l'objection de Fine peut simplement être comprise comme si elle présumait que la notion d'essence en jeu dans (D_{pred}) inclut l'essence dérivative. On distingue habituellement l'essence constitutive¹⁸ de l'essence dérivative : alors que la première définit l'objet directement pour ce qu'il est, la seconde est attribuée à l'objet par « dérivation » sur la base de la première :

The constitutive essence is directly definitive of the object, but the consequential essence is only definitive through its connection with other properties¹⁹.

Sur la base de cette distinction, les deux prémisses de l'objection de Fine peuvent être formulées.

- (a) La notion d'essence utilisée dans (D_{pred}) est dérivative.
- (b) Si Δ fait partie de l'essence de x et que $\Delta \rightarrow \Gamma$, alors Γ fait partie de l'essence de x (c'est-à-dire que la notion d'essence dérivative est close sous la conséquence logique).

Il y a une manière assez simple de résister aux objections en question : on peut stipuler que la notion d'essence employée dans (D_{pred}) est celle d'essence constitutive. Cela bloque les objections, dans la mesure où des implications telles que « si $(f_{iv} \& f_{iv})$ obtient, alors f_{iv} obtient » et « si $(f_{iv} \& f_v)$ obtient, alors $(f_{iv} \& f_v)$ obtient » ne sont pas dans l'essence constitutive de choses comme f_{iv} et $(f_{iv} \& f_v)$. Mais pourquoi exclurait-on de telles implications de l'essence constitutive des faits en question? Supposons que f_{iv} est le fait que Sam est triste. Des implications triviales du genre : si f_{iv} obtient alors $(f_{iv} \& f_{iv})$ obtient, ou encore, si f_{iv} obtient alors $(f_{iv} \& f_v)$ obtient ne font intuitivement pas partie de ce qui définit directement f_{iv} . Cela parce que ce genre d'implications a davantage à

voir avec, par exemple, les propriétés du concept de conjonction ou encore d'implication qu'avec un quelconque fait particulier à propos de Sam. Une lecture pour le moins disponible au finéens est de dire que ces implications font partie de l'essence dérivée de f_{iv} et du concept d'implication, ou de f_{iv} et du concept de disjonction *pris ensemble*. Évidemment, je ne prétends pas que ces considérations résultent logiquement de la distinction finéenne entre essence constitutive et essence dérivative. En revanche, elles en sont au moins une interprétation plausible qui a l'avantage d'éviter l'objection que l'on considère ici.

La troisième objection concerne la distinction entre existence *simpliciter* et existence à un temps. D'après Fine, la conjonction de (D_{pred}) et de la proposition suivante entraîne une violation de l'asymétrie de la fondation :

[...] it is essential to any object that exists in time that it exists simpliciter iff it exists at a time. But the definition will then give us an equal right to say that the object exists simpliciter in virtue of existing at a time and that it exists at a time in virtue of existing simpliciter²⁰.

Toutefois, on remarque que Fine parle ici de l'essence d'objets qui existent dans le temps. Or (D_{pred}) quantifie sur l'essence de faits, pas sur la nature des objets contenus dans ces faits. Autrement dit, puisque les prémisses de l'argument portent sur un objet uniquement, et la conclusion sur le rapport entre certains faits et d'autres faits, l'argument ne semble pas valide. Afin que l'absence de lien logique soit plus claire, voici les deux propositions dont Fine a besoin comme prémisses pour conclure qu'il y a effectivement symétrie d'une relation de fondation entre le fait qu'un objet existe à un temps et le fait qu'il existe *simpliciter* :

P_1 . Cela fait partie de la nature du fait que x existe à un temps que si le fait que x existe *simpliciter* obtient, alors le fait que x existe à un temps obtient.

P_2 . Cela fait partie de la nature du fait que x existe *simpliciter* que si le fait que x existe à un temps obtient, alors le fait que x existe *simpliciter* obtient.

Or, ni (P_1) ni (P_2) ne résultent de la remarque de Fine sur l'existence d'un objet à un temps et son existence *simpliciter*. Comme je l'ai dit, son observation concerne les propriétés essentielles d'un objet concret alors que (P_1) et (P_2) concernent les propriétés essentielles de faits. Et Fine aura bien du mal à trouver du soutien indépendant pour (P_1) et (P_2). Cela étant dit, l'échec de principes aussi généraux que (P_1) et (P_2) n'exclut pas qu'une version restreinte de ces principes, par exemple, à propos d'objets existant dans le temps uniquement, soit acceptable. Prenons un exemple particulier :

p_i Cela fait partie de la nature du fait que Socrate existe à un temps que : si le fait que Socrate existe *simpliciter* obtient, alors le fait que Socrate existe à un temps obtient.

p_{ii} Cela fait partie de la nature du fait que Socrate existe *simpliciter* que si le fait que Socrate existe à un temps obtient, alors le fait que Socrate existe *simpliciter* obtient.

Ces deux propositions constitueraient un contre-exemple à (D_{pred}). Nous avons établi que la remarque de Fine ne permettait pas de conclure à de telles propositions par un argument valide. Mais il n'en reste pas moins que p_i et p_{ii} sont plutôt plausibles indépendamment. Je ne compte pas ici développer un argument complet contre p_i ou p_{ii} . Mais une piste pour défendre (D_{pred}) consisterait à rejeter p_i et à dire que malgré que l'implication qu'elle contient soit vraie et thématiquement liée au fait que Socrate existe à un temps, elle ne fait pas partie de la nature du fait en question.

Mon opposant pourrait à ce stade évoquer un principe très plausible sur lequel baser p_i : « [...] pour tout x , si **ce** x existe dans le temps, alors si **ce** x existe *simpliciter*, alors **ce** x existe dans le temps²¹. » Je répondrai simplement que même si le principe en question est indiscutable – et je ne nie pas cela, il n'entraîne nullement p_i , qui est nettement plus substantiel, et je vois mal comment il pourrait le motiver. En effet, le « nouveau » principe est simplement une tautologie de la logique propositionnelle « si p alors (si q alors p) », alors que p_i est un principe substantiel qui concerne l'essence des faits d'existence. La lectrice pourrait aussi penser que si l'on croit comme moi qu'il en va de la nature du fait que la balle est colorée que si le fait que la balle est rouge obtient alors le fait que la balle est colorée obtient également, on accepte forcément p_i . L'idée serait ici que les cas sont similaires et qu'ainsi, le jugement essentialiste devrait également l'être. La différence importante que je souhaite mentionner ici est qu'il y a une connexion de nature entre « être coloré » et « être rouge », puisqu'être coloré c'est essentiellement être « rouge ou vert ou... ». Or, il n'est pas si clair que ce genre de rapport existe entre « exister à un temps » et « exister *simpliciter* ». Du reste, même si ce genre de lien existait, il s'agirait probablement d'un lien asymétrique, comme dans le cas de « coloré » et de « rouge ». En somme, si l'on pense qu'exister *simpliciter* revient essentiellement à exister à un temps ou à exister hors du temps ou... , alors l'analogie entre les deux cas ne permettra pas d'obtenir p_i , mais seulement p_{ii} . Je précise toutefois que mon intention ici n'est pas d'éliminer définitivement l'objection qui repose sur p_i , mais plutôt de montrer que l'attrait intuitif de p_i est sûrement indu, et donc qu'en l'absence de soutien indépendant pour p_i , l'objection ne tient pas.

La quatrième objection concerne la quantification existentielle et la manière dont elle est habituellement fondée. La plupart des théoriciens de la fondation pensent que le fait que quelqu'un est un philosophe est fondé, par exemple, dans le fait que Socrate est un philosophe. Par la deuxième clause de (D_{pred}), cela donne :

P_3 . La conditionnelle suivante fait partie de la nature du fait que quelqu'un est un philosophe : si le fait que Socrate est un philosophe obtient, alors le fait que quelqu'un est un philosophe obtient.

D'après Fine, cette attribution essentialiste n'est pas légitime :

[...] it does not lie in the nature of the fact that someone is a philosopher that the fact is so grounded given that Socrates is indeed a philosopher. The fact, so to speak, knows nothing of Socrates²².

Toutefois, il m'est d'avis que l'appel intuitif de l'objection à (D_{pred}) est plutôt faible. En effet, je vois mal en quoi la connexion essentielle entre un fait et un objet du domaine sur lequel ce fait quantifie serait contre-intuitive. Je comprends tout à fait que Correia se dise « peu impressionné » par l'objection en question. Néanmoins, je pense que la réponse qui suit fera peut-être douter ceux qui partagent l'intuition de Fine à propos du fait que quelqu'un est un philosophe. Prenez par exemple ($f_{iV} \vee f_V$). Il nous semble tout à fait naturel, étant donné la structure logique de ce fait, de dire que cela fait partie de son essence que si f_{iV} obtient, alors ($f_{iV} \vee f_V$) obtient également. Or, une manière tout à fait légitime de comprendre la structure logique de la quantification existentielle présente dans le fait que quelqu'un est un philosophe, c'est-à-dire « $\exists x(Fx)$ », est de l'interpréter comme une grande disjonction contenant tous les objets du domaine ($Fa \vee Fb \vee \dots$)²³. Ainsi, je suggère que la nature du fait qui contient le quantificateur existentiel est une grande disjonction de conditionnelles mentionnant un à un les objets du domaine, comme suit :

Si le fait que Socrate est un philosophe obtient, alors le fait que quelqu'un est un philosophe obtient,

Si le fait qu'Obama est un philosophe obtient, alors le fait que quelqu'un est un philosophe obtient,

...

Une telle conception du fait en question me semble disponible et explique très bien pourquoi le fait que quelqu'un est un philosophe est fondé dans le fait que Socrate est un philosophe. Il y a également une variante de cette objection qui est réglée par un traitement similaire. On dit typiquement que le fait que la balle est colorée est fondé dans le fait que la balle est rouge. Mais, d'après Fine, les faits sur la couleur « ignorent tout » des couleurs particulières. À nouveau, je trouve l'intuition peu mordante, tout particulièrement si l'on comprend la propriété d'être coloré comme une disjonction des différentes couleurs. Je ne vois pas de problème à inclure dans la nature du fait que la balle est colorée :

Si le fait que la balle est rouge obtient, alors le fait que la balle est colorée obtient,

Si le fait que la balle est bleue obtient, alors le fait que la balle est colorée obtient,

...

LES OBJECTIONS « CONTINGENTISTES »

La classe d'objections que je considérerai dans cette section n'est pas évoquée par Correia. Elle provient du débat sur le rapport entre la fondation et la nécessité. Une conséquence peu surprenante de la définition de la fondation en terme d'essence est la thèse habituellement appelée « nécessitarisme de la fondation » :

N_{fon} Si le fait que p est fondé dans q_i, q_{ij}, \dots , alors nécessairement²⁴ ($q_i, q_{ij}, \dots \rightarrow p$).

En effet, si les rapports de fondation sont issus de la nature des faits, il y a fort à parier que ces rapports tiendront nécessairement. Par conséquent, s'il y a des cas de fondation contingente, ceux-ci constituent *ipso facto* des contre-exemples directs à (D_{pred}). Les cas les plus convaincants de fondation contingente sont les généralisations accidentelles²⁵. Prenons le fait que le membre le plus grand du département de philosophie de Genève fait moins de deux mètres, que j'abrégerai en f_I . Il semble naturel de dire que :

G_{acc} f_I est fondé dans les faits individuels f_i, f_{ij}, \dots qui concernent la taille respective de chacun des membres du département de philosophie de Genève.

Imaginons maintenant un monde possible, fut-il surprenant, dans lequel Shaquille O'Neal est un membre du département de philosophie de Genève. Les faits individuels f_i, f_{ij}, \dots qui fondaient f_I obtiennent dans ce monde, mais f_I n'y obtient pas, car O'Neal mesure deux mètres seize. Il y a donc quelqu'un de plus grand que deux mètres au département, *contra* f_I . Notre définition avec G_{acc} implique qu'il est dans la nature de f_I que si f_i, f_{ij}, \dots obtiennent, alors f_I . Or, j'ai montré que ces derniers pouvaient obtenir sans que f_I n'obtienne. Il est aisé de voir que d'innombrables objections du même type peuvent être générées, ce qui rend d'autant plus pressant le besoin d'y répondre. Voici donc une manière dont on peut répondre à l'objection contingentiste : les fondements cités dans G_{acc} sont tout bonnement incomplets : il s'agit de *fondements partiels*. La notion de fondation que l'on cherche à définir fournit quant à elle des explications complètes²⁶. Ainsi, puisqu'il manque quelque chose aux faits f_i, f_{ij}, \dots qui concernent la taille respective de chacun des membres du département de philosophie de Genève pour expliquer pleinement f_I , la collection de faits f_i, f_{ij}, \dots ne fonde pas f_I . La structure de l'argument est assez simple :

Prémisse 1 : Si x fonde y , alors x explique complètement y .

Prémisse 2 : f_i, f_{ij}, \dots n'expliquent pas pleinement f_I .

Conclusion : f_i, f_{ij}, \dots ne fonde pas f_I .

On pourrait se montrer sceptique à l'idée selon laquelle G_{acc} est seulement une explication partielle. De fait, dans les cas d'explication partielle, on échoue typi-

quement à rendre compte d'une partie de l'*explanandum*. Supposons que je veuille expliquer le fait que Kit Fine est un philosophe anglais et que je cite le fait que Fine est un philosophe. Il est assez clair que je n'ai donné qu'une explication partielle. Une manière de le voir est de constater que je n'ai pas rendu compte du fait que Fine est Anglais. Pour revenir à G_{acc} , on pourrait répondre à l'idée qu'il s'agit de fondement partiel qu'il n'y a aucune partie de l'*explanandum* dont on n'a pas rendu compte. Je pense que cette réponse est naïve, car il y a clairement une partie du contenu informatif de f_I dont on n'a pas rendu compte. Supposons que je demande à un enfant : « Quel est l'enfant le plus grand de ta classe ? » et que ce dernier me réponde : « Je mesure un mètre trente, Sylvie mesure un mètre trente-trois et Pauline un mètre quarante. » Je serai naturellement amené à lui demander s'il s'agit là de tous les membres de la classe. S'il répond « oui », je disposerai alors d'une explication complète. En somme, et pour reprendre l'exemple qui nous intéresse, la partie dont on n'a pas rendu compte est l'idée ou le fait que les gens listés dans f_i, f_{ij} ... sont tous les membres du département qu'il y a. Une fois ce fait ajouté aux fondements de f_I , l'ajout d'O'Neal à la liste des membres du département, si surprenante soit-il, ne constituera plus un contre-exemple. En effet, une partie des faits qui fondaient f_I n'obtiendront plus, car la liste des membres du département aura changé.

Un problème notoire de cette réponse est qu'elle demande de postuler une quantité massive de faits de totalité, comme le fait qu'untel et untel sont tous les membres du département de philosophie de Genève, le fait qu' a, b et c sont toutes les chaises dans cette salle, le fait qu' a_i, a_{ij} ... sont tous les atomes qui composent cette chaise, etc. Pire encore, bon nombre de ces faits seront fondamentaux, dans le sens où ils ne seront pas fondés dans d'autres faits. Ces considérations sont particulièrement gênantes si l'on souscrit à un principe similaire au *purity principle* de Sider²⁷, qui veut que seules des entités fondamentales soient mentionnées dans les faits fondamentaux²⁸. Pour les philosophes qui ont un projet d'ontologie du fondamental, la conséquence selon laquelle des entités telles que le département de philosophie de Genève, certaines chaises ou même une foule de faits généraux à propos des choses qu'il y a dans tel et tel lieux soient des entités fondamentales est particulièrement dévastatrice. Ainsi, la solution des faits de totalité semble mettre en danger le projet même d'ontologie néo-aristotélicienne²⁹, selon lequel ce qui est important en ontologie n'est pas de déterminer les choses qui existent, mais plutôt de déterminer quelles sont les entités fondamentales de notre monde³⁰.

Il y a deux parties à ce problème, la première étant que certains faits s'avèrent fondamentaux et viennent gonfler l'ontologie du fondamental. Toutefois, cet aspect ne semble pas concerner les opérationnistes qui traitent la fondation comme un opérateur lequel utilise au moins deux phrases pour faire une phrase. Ces derniers ne sont donc pas engagés envers une ontologie des faits. Par contre, il leur reste toujours une quantité de phrases générales inexplicées, comme « untel et untel sont tous les membres du département de philosophie de Genève », « a, b et c sont toutes les chaises dans cette salle », « a_i, a_{ij} ... sont tous les atomes qui composent cette chaise. » Ce qui, en admettant un *purity principle* qui

concerne les phrases, implique quand même une partie des conséquences indésirables mentionnées plus haut. En particulier, l'inclusion d'entités comme le département de philosophie dans les entités fondamentales. Je préconise donc de rejeter ce genre de principe, que j'estime par ailleurs³¹ trop inclusif. Il y a d'autres manières de dériver une ontologie du fondamental à partir de la fondation. Par exemple, on peut adopter le principe selon lequel, si le fait que x existe est fondé dans le fait qu' y existe, alors y est plus fondamental que x . Un tel principe n'est pas une définition de la notion de fondamentalité, mais il nous permet de savoir quels sont les objets fondamentaux, pourvu que l'on sache quels faits d'existence sont fondés dans quels autres faits d'existence. Ce genre de principe a l'avantage de n'être sensible qu'à une certaine classe de phrases. Typiquement, il ne prendra pas en compte des phrases de la forme « $a=a$ ». Par ailleurs, une fois dérivés les rapports d'« être plus fondamental que », il est aisé d'en obtenir la converse « être moins fondamental que », puis d'obtenir par la négation de ces deux le rapport d'« être aussi fondamental que ». En effet, si x est plus fondamental que y , alors y est moins fondamental que x , et si x n'est ni plus ni moins fondamental que y , alors x est « aussi fondamental que » y et vice-versa. Je n'en dirai pas plus à ce sujet, car il n'est pas dans la portée de cette article de montrer comment la définition de la fondation que j'ai présentée ici permet d'accomplir le projet général d'une ontologie du fondamental. L'objet de ce dernier passage était seulement de montrer qu'il y a des alternatives disponibles au modèle siederéen et que, du coup, la solution au « contingentisme » peut éviter certaines conséquences négatives.

Par ailleurs, j'aimerais préciser que j'ai développé mes arguments en faveur d'une définition qui présente la fondation comme un prédicat, cela, principalement pour des raisons de clarté. Une version analogue de cette définition exploitant un opérateur permet d'y répondre aussi bien, quoiqu'un peu différemment. Une telle définition ressemblerait à :

S_{op} p parce que p_i, p_{ii}, \dots

ssi (déf.)

i) $p_i \& p_{ii} \& \dots$, et

ii) La conditionnelle suivante fait partie de ce que cela fait qu'il soit le cas que p : si $p_i \& p_{ii} \& \dots$, alors p .

Pour des raisons de simplicité et de clarté, j'ai adopté la notation des faits et le langage prédicationniste. C'est du reste aussi le cas de Fine dans son « Guide to Ground » qui exploite les faits pour simplifier l'exposition, bien qu'il soit officiellement opérationniste. C'est une curiosité à noter qu'à ce jour, la plupart des théoriciens qui pensent que la fondation doit *in fine* être exprimée à l'aide d'un opérateur utilisent quand même l'approche prédicationnelle à des fins d'exposition.

CONCLUSION

J'espère avoir montré que l'orthodoxie selon laquelle la notion de fondation doit être adoptée comme primitive et ne peut être définie est une erreur. On peut répondre de manière concluante à toutes les objections à (D_{pred}) avancées par Kit Fine. Par ailleurs, j'ai mobilisé de nouvelles objections provenant du débat sur le nécessitarisme à propos de la fondation, après quoi j'ai proposé des solutions à ces nouvelles objections qui permettent de garder la définition intacte. Il en résulte que les rapports entre fondation et essence sont peut-être bien plus étroits que Fine ne le pense et que la notion de fondation n'est, après tout, pas primitive.

Au-delà d'une compréhension plus claire des rapports entre fondation et essence, (D_{pred}) est un outil idéal de parcimonie conceptuelle. Plutôt que deux concepts primitifs, pour ceux qui adoptaient l'essence et la fondation dans leur théorie, il n'en faut plus qu'un. En outre, cela peut également convaincre ceux qui voyaient dans la fondation une relation obscure qu'elle peut être comprise, pourvu qu'on ne soit pas également sceptique à propos de la notion d'essence.

NOTES

- ¹ Voir Fine, Kit, "Essence and Modality," *Philosophical perspectives*, vol. 8, 1994, pp. 1-16.
- ² J'utiliserai ce terme de manière artificielle pour désigner plus étroitement la notion de fondation *métaphysique*. On peut penser qu'il y a aussi une notion de fondation scientifique, et même normative; c'est le cas notamment de Fine. Mon propos dans cet article se concentre sur la notion métaphysique.
- ³ Ce connecteur doit être compris dans un sens non causal. Ainsi je dirai que Sam est triste en vertu de son état neurophysiologique, mais pas qu'il est triste en vertu de son récent échec à l'examen. Parallèlement, je dirai que le fait que Sam est triste est fondé dans certains faits à propos de l'état neurophysiologique de Sam, mais pas que le fait que Sam est triste est fondé dans le fait qu'il a échoué à l'examen.
- ⁴ Fine, Kit, "Guide to Ground," in Correia, Fabrice et Benjamin Schnieder (eds.), *Metaphysical Grounding: Under-Understanding the Structure of Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 37; Rosen, Gideon, "Metaphysical Dependence: Grounding and Reduction," in Hale, Bob et Aviv Hoffmann (eds.), *Modality: Metaphysics, Logic, and Epistemology*, Oxford, Oxford University Press, 2010, pp. 109-136; Schaffer, Jonathan, *Grounding as the Primitive Concept of Metaphysical Structure*, manuscrit.
- ⁵ Correia, Fabrice, "Metaphysical Grounds and Essence," in Miguel, Hoeltje, Schnieder, Benjamin et Alexander Steinberg (eds.), *Varieties of Dependence. Ontological Dependence, Grounding, Supervenience, Response-Dependence*, Munich, Basic Philosophical Concepts Series, Philosophia, 2013, pp. 271-296.
- ⁶ Fine, Kit, "Guide to Ground", *op. cit.*, p. 37.
- ⁷ Audi, Paul, "Grounding: Toward a Theory of the In-Virtue-Of Relation," *Journal of Philosophy*, vol. 109, no. 12, 2012, pp. 685-711; Dasgupta, Shamik, "The Status of Ground," (manuscrit); Fine, Kit, "Guide to Ground," *op. cit.*; Dorr, Cian, "To be an F is to be a G," (manuscrit).
- ⁸ Quand je parle d'un « fait », j'entends simplement la portion du monde qui correspond à une proposition vraie. Ainsi, en admettant que Sam soit triste, la proposition « Sam est triste » est vraie et il y a une partie du monde qui, en quelque sorte, « correspond » à la vérité de cette proposition. J'appelle cette partie du monde *le fait que Sam est triste*. J'entends ici rester neutre sur au moins deux questions importantes concernant les faits : la première est de savoir quelle est leur structure logique, et, notamment, s'il y a des faits négatifs. La seconde, non sans lien avec la première, est de savoir si deux faits strictement co-extensionnels peuvent être différents. Par exemple, le fait que Sam est célibataire et le fait que Sam n'est pas marié. L'intuition selon laquelle Sam est célibataire *parce qu'il n'est pas marié* suggère que ces deux faits ne sont pas les mêmes, puisque le connecteur explicatif « parce que » est irréflexif. Ces questions, et bien d'autres à propos des faits, se trouvent hors de la portée du présent argument.
- ⁹ Correia, Fabrice, "Grounding and Truth-Functions," *Logique et Analyse*, vol. 53, no. 211, 2010, pp. 251-279.
- ¹⁰ Pour davantage de considérations sur la différence entre opérationisme et prédicationisme, voir Correia et Schnieder, "Grounding: An Opinionated Introduction," *op. cit.*, p. 1.
- ¹¹ Cette clause présume d'une compréhension de la fondation comme *factive*, c'est-à-dire telle que si *f* fonde *g*, alors *f* obtient et *g* obtient. Cette conception est généralement acceptée, mais comme le signale une relectrice anonyme, on peut aussi imaginer une relation de fondation non factive connectant, parfois, des états de choses n'obtenant pas. Une manière simple de définir une telle notion de fondation est de retirer la première clause du *definiens*, puisque cette clause est là pour garantir la factivité de la relation en question. Il faudrait à ce moment-là que l'on dispose d'une notion adéquate d'essence pour des faits ou des états de choses qui n'obtiennent pas, ou que l'on traite les états de choses n'obtenant pas comme des objets au même titre que les faits. Ainsi, la non-factivité requiert quelques modifications substantielles non sur la forme de la définition, mais sur la métaphysique qu'elle exploite. Par contre, une fois ces

modifications fournies, les résultats de la définition seront sensiblement similaires relativement aux objections que j'aborde ici. La notion factive de fondation reste plus intéressante à définir puisqu'elle est très majoritairement utilisée (Fine, malgré qu'il suggère l'idée d'une notion non factive, exploite principalement la notion factive). Je remercie au passage la relectrice anonyme d'avoir mentionné ce point intéressant.

- ¹² J'ai présenté les faits comme s'ils correspondaient aux propositions vraies. La notion d'état de choses, quant à elle, est plus large, car ces états peuvent également correspondre à des propositions fausses. On peut donc distinguer les états de choses qui n'obtiennent pas, par exemple, l'état de choses selon lequel la Suisse est en Afrique, des états de choses qui obtiennent, par exemple l'état de choses selon lequel la Suisse est un pays. Une fois que la distinction est introduite, on dira, typiquement, que les faits sont des états de choses qui obtiennent. Il y aurait également beaucoup à dire ici, mais cette caractérisation extrêmement simpliste devrait suffire pour les besoins de cet article.
- ¹³ Mes remerciements vont à Fabrice Correia pour m'avoir fait remarquer, lors de communications personnelles, que la notion d'essence d'un fait n'est pas une nouvelle notion d'essence. Il s'agit simplement de l'essence d'un objet (ou essence objectuelle) prenant pour objet un fait.
- ¹⁴ Il faut toutefois noter que l'intuition essentialiste n'est pas libre de controverses. Des philosophes aussi importants que Spinoza, Leibnitz, Quine et Lewis l'ont historiquement rejetée. Mes remerciements vont à une relectrice anonyme pour avoir proposé cette remarque.
- ¹⁵ Fine, Kit, "Guide to Ground", *op. cit.*, p. 37.
- ¹⁶ Par « fondement », j'entends ce qui fonde plutôt que la relation, que j'appelle « fondation ».
- ¹⁷ Le principe en question veut que si x fonde y et qu' y fonde x , alors y n'est pas identique à x . Autrement dit, il n'y a pas d'instance de x fonde x . Ce principe est accepté par la vaste majorité des théoriciens de la fondation, Fine inclus.
- ¹⁸ Je précise ici que la caractérisation d'essence constitutive que je propose, quoi qu'inspirée de Fine, n'est pas sa définition officielle. Fine définit l'essence constitutive en terme d'essence conséquentielle. Un défaut d'une telle approche est qu'elle semble inverser l'ordre de la compréhension; nous avons typiquement un accès intuitif à l'essence de Socrate et, à partir de cela, nous pouvons dériver une classe de propositions plus large le concernant. Mais nous n'avons aucun accès intuitif à l'essence conséquentielle de Socrate. Pour une critique plus complète de la définition d'essence constitutive en terme d'essence conséquentielle, voir Fabrice Correia, "More on the Reduction of Necessity to Essence", manuscrit.
- ¹⁹ Fine, Kit, "Senses of Essence," in W. Sinnott-Armstrong (ed.), *Modality, Morality and Belief*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 57.
- ²⁰ Fine, "Guide to Ground", *op. cit.*, p. 79.
- ²¹ Mes remerciements vont à une relectrice anonyme pour avoir insisté sur l'importance de cette objection et sur le soutien dont elle bénéficie.
- ²² *Ibid.*, p. 75.
- ²³ C'est ainsi, par exemple, que Wittgenstein conçoit la nature d'une telle proposition. Wittgenstein, Ludwig, *Tractatus logico philosophicus*, Londres, Routledge et Kegan Paul, 1974.
- ²⁴ Nécessité métaphysique.
- ²⁵ Ces cas sont discutés dans l'article d'Alexander Skiles, "Against Grounding Necessitarianism" (manuscrit), où il présente également des cas de la littérature sur la composition matérielle comme le « sandwich de Thésée ».
- ²⁶ D'aucuns pourront penser qu'il s'agit là d'une pétition de principe à l'encontre des contingentistes, mais il n'en est rien. Le contingentiste peut tout à fait soutenir de manière cohérente la thèse selon laquelle la fondation fournit des explications complètes, mais que celle-ci n'a pas la force modale que leur attribuent les nécessitaristes. Dans cet esprit, le contingentiste tâchera de nier la deuxième prémisse de l'argument qui suit.
- ²⁷ Sider, Theodore, *Writing the Book of the World*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- ²⁸ Un fait fondamental est simplement un fait non fondé.

- ²⁹ Schaffer, Jonathan, “On What Grounds What,” in Manley, David, Chalmers, David et Ryan Wasserman (ed.), *Metametaphysics: New Essays on the Foundations of Ontology*, Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 347.
- ³⁰ Je tiens ici à rester neutre vis-à-vis d’un tel projet. Ma remarque est simplement que le projet est en conflit avec les faits de totalité postulés par ma réponse au défi contingentiste.
- ³¹ Pour ne mentionner qu’un contre-exemple : à supposer que les identités réflexives ($a=a$) ne soient pas explicables, on devrait alors accepter toute entité comme fondamentale.